Procès-verbal

Assemblée Générale du 27 Juin 2015

Le 27 Juin 2015 à 10 heures 35 minutes, l'assemblée générale de l'association Entente Sportive Manthelan la Chapelle s'est tenue au Club House du Terrain de Foot de Manthelan sous la présidence de Monsieur DENIAU Eric, président de l'association.

Les membres constitutifs de l'assemblée générale ont été convoqués par courriels nominatifs et par voie d'affichage dans les locaux de l'association.

Comme le prévoit les articles 9 et 11 des statuts de l'association, les délibérations de la présente assemblée générale ne peuvent être validées qu'en présence du quart des membres âgés de plus de 16 ans le jour de l'assemblée ou de leur représentant légaux, pour les membres de moins de 16 ans, et s'étant acquittés des sommes dues à de l'association.

Sur les 125 membres concernés, 20 membres de plus de 16 ans étaient présents, 11 membres de moins de 16 ans étaient représentés par un de leur représentant légal et 3 membres de plus de 16 ans avaient donné leur pouvoir comme l'atteste la feuille d'émargement complétée le jour de l'assemblée.

Par conséquent, 34 des 125 membres de l'association étaient présents ou représentés.

Le président de l'association ouvre la séance avec un mot de bienvenue et excuse pour leur absence les élus représentant les communes de la Chapelle Blanche et Manthelan qui étaient contraints par d'autres obligations administratives et procède à la lecture d'un message adressé par M Bernard Pipereau Maire de la Commune de Manthelan :

« La Mairie reste partenaire et est un partenaire attentif et volontariste du club de football de Manthelan. Le maire surveille et sera attentif du suivi de l'évolution de la pratique du Football à l'échelle du territoire, notamment au travers de la mise en place du groupement. Le sport est un atout social et une image positive pour Manthelan et pour tous ses voisins. Bonne réunion à tous. Bien amicalement. »

Le président de l'association remercie également pour leur présence tous les parents présents et membres de l'association.

Après cette introduction, le président de l'association énonce les points prévus à l'ordre du jour :

- Vérification du Quorum ;
- Approbation du PV de la dernière AG

- Présentation du rapport moral;
- Présentation du rapport financier;
- Election du tiers des membres du Conseil d'Administration;
- Validation de la proposition du montant de la cotisation pour la saison 2015/2016 ;
- Bilan du montage du groupement ;
- Présentation du fonctionnement adopté pour la rentrée 2015 ;
- Annonce des évènements majeurs de la saison 2015/2016 ;
- Questions diverses.

1/Vérification du Quorum ;

Le président de séance constate la présence ou la représentation de **34** des **125** membres constitutifs de l'Assemblée Générale.

Le quorum requis à l'article 11 des statuts de l'association, et correspondant à la présence d'un quart des membres est donc atteint.

L'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

2/ Approbation du PV de la dernière AG.

Aucune demande de modification du précédent PV a été formulée par les membres constituants l'AG.

Le président de séance, invite l'assemblée générale à se prononcer sur des éventuelles modifications à apporter au PV et en l'absence de remarques, invite l'assemblée générale sur l'approbation du procès-verbal du 21 juin 2014.

Proposition de vote d'approbation du PV :
Pour : **34**
Contre : **0**
Abstention : **0**

Le PV est adopté à l'unanimité.

3/ Présentation du rapport moral;

3.1/ Activités sportives

INTRODUCTION

Le club comptait cette année 129 membres (76 enfants, dans la catégorie jeune (5 à 18 ans), 35 séniors, 2 arbitres et 16 dirigeants), soit 33 membres de plus qu'à la rentrée 2013.

Catégorie	2014		2013		2012		2011
	Nbre		Nbre		Nbre		Nbre
	Ecart 2014/2013		Ecart 2013/2012		Ecart 2012/2011		-
Libre / Senior	35	18	17	-10	27	-6	33
Libre / U19 - U18	8	-1	9	-5	14	8	6
Libre / U17 - U16	9	-3	12	-2	14	-1	15
Libre / U15 - U14	9	-3	12	4	8	-8	16
Libre / U13 - U12	11	9	2	-12	14	0	14
Libre / Football d'animation	36	9	27	-7	34	-4	38
Libre / U13 F - U12 F	2	1	1	1	0	0	0
Libre / Football d'animation F	1	1	0	-1	1	-1	2
Dirigeant / Dirigeant	16	2	14	-6	20	-1	21
Arbitre / Arbitre	2	0	2	1	1	-1	2
Total	**129**	33	**96**	-37	**133**	-14	**147**

La baisse d'effectif constatée l'an dernier est compensée par l'arrivée de nouveaux joueurs ou le retour d'anciens membres.

Le président évoque qu'il est important d'avoir des jeunes qui rejoignent le club car les jeunes d'aujourd'hui constituent le vivier de joueurs de demain pour alimenter les équipes Séniors des clubs.

Le président de séance invite les membres de l'assemblée à parler autour d'eux du club pour inviter tous les enfants qui seraient intéressés par ce sport de venir faire des essais.

Le nombre de dirigeants est cependant encore un peu faible pour permettre un encadrement suffisant des différentes équipes.

Le président rappelle que nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles qui souhaiteraient partager leur temps et leur passion avec nos jeunes.

Nous n'avons pas encore retrouvé le nombre de licenciés de 2011, mais nous nous en rapprochons de nouveau.

A noter que la catégorie Vétérans, non comprise dans ce tableau, comptait 15 inscrits en début de saison.

U7 : (Débutants)

Encadrant : Dominique DROUAULT
Equipe de Manthelan uniquement

Dominique dresse le bilan de sa saison :

« Dominique indique que dans la catégorie U7, les enfants découvrent le football et il faut leur apprendre ce sport.

C'est une catégorie sur laquelle il y beaucoup de travail et qui permet de découvrir les joueurs qui pourront par leur potentiel et leur envie, continuer la pratique de ce sport.

Les enfants présents aussi bien aux entrainements qu'aux plateaux du samedi faisaient plaisir à voir.

Le plaisir était total le jour du rassemblement départemental ou les enfants se sont éclatés par la pratique du football de très bonne qualité devant les parents présents. Merci les enfants pour cette prestation.

Merci à la municipalité qui a autorisé l'utilisation de la salle de tennis couverte durant la période hivernale et merci aux parents accompagnateur le samedi après-midi.

Un effectif de 9 joueurs en début d'année, avec 2 départs dans l'année, ce qui est fréquent sur cette catégorie.

Dominique conclu que les enfants et parents sont satisfais de ce qui a été fait cette année et ajoute que s'occuper de cette catégorie n'était que du bonheur. »

U9 :
Encadrant : Thomas DENIAU et Guillaume ANDRE.
Equipe de joueurs de Manthelan uniquement.

Un point souligné par le Président, cette catégorie était encadrée par deux jeunes du club, ce qui montre l'intérêt des joueurs les uns vis-à-vis des autres et qui donnent envie aux jeunes de continuer sur l'exemple des « grands » et ce qui les motive.

Le président incite par ailleurs les autres séniors à faire de même pour s'engager vis-à-vis des jeunes.

Le président excuse Thomas et Guillaume pour leur absence.

Un début de séance un peu délicat et compliqué.

Thomas et Guillaume ont dû s'adapter au groupe relativement dynamique à cet âge-là.

Ils ont su mettre en place des jeux courts et variés pour intéresser les enfants, ce qui a bien marché puisque les enfants ont ben adhéré et une progression certaine a été constatée. A noter cependant un manque d'assiduité parfois le week-end, avec parfois la difficulté de constituer les deux équipes.

Thomas et Guillaume sont satisfaits de cette saison et si leurs emplois du temps leur permettent, ils continueront l'an prochain à encadrer des équipes.

U11 :
Encadrant : David CARATY et Pascal COURTIN
2 Equipes en entente avec Ligueil et Sepmes

Equipe 1 (Pascal) :

« De septembre à Décembre 2014, nous avons joué en brassage de masse niveau 2.

Nous obtenons la 1ere place en brassage de masse du championnat qui nous permet de monter au niveau 2.

Dans la seconde partie du championnat de janvier à mai 2015, nous avons rencontré de bonnes équipes dans notre poule telle que le RJS 1, FC Tours 3, Bourgueil et Joué Portugais de Touraine. Malgré certaines défaites, les enfants se sont toujours battus jusqu'à la dernière minute.

J'ai remarqué une nette amélioration du collectif sur le terrain et du fairplay.

Nous finissons le championnat 6eme sur 8 équipes, même si nous n'avons pas réussi le podium, pour moi l'expérience est très positive pour les enfants car ils ont su me montrer leur motivation sur le terrain.

Pour finir la saison nous avons participé à 3 tournois dont le Tournoi de Braslou où nous arrivons 6eme sur 12. Un très beau tournoi où les enfants ont su remonter un match alors qu'ils étaient menés à 2 – 0, pour finir malheureusement sur les tirs au but et une défaite.

Mais encore une fois sans baisser les bras.

Tournoi de Descartes avec une 6eme place sur 16, avec le prêt de 3 joueurs de Descartes (gardien) , nous leurs avons proposé de venir faire la photo avec la coupe, leur enthousiasme à partager ce moment nous démontre que les enfants ont su intégrer des joueurs extérieurs et ont pris plaisir à partager ce moment.

Tournoi d'Esvres sur Indre où tout s'est bien passé. Un bon collectif, on gardera comme les précédents tournois la 6 eme place sur 11 où le final se joue aux tirs au but contre Monts. Encore une fois, les enfants n'ont rien lâché, ils m'ont épaté et n'ont pas démérité. Ils ont démontré que peu importe le niveau de l'équipe contre laquelle ils jouaient, les scores restent serrés et la victoire se joue à peu de choses.

Pour conclure, je pense que les enfants ont bien progressé pendant cette saison, je suis très fier de leurs performances et de leurs progressions. Une expérience très positive pour les enfants et moi-même.

Je finirais en remerciant énormément TOUS les encadrants, parents et supporters qui nous ont accompagnés sur les terrains. »

Pour l'équipe 2 U11 (David Caraty)

« 19 joueurs en début de saison avec 1 joueurs qui a abandonné en début de saison qui commençait ce sport. Beaucoup de niveaux différents dans l'équipe, un groupe donc assez peu homogène, avec des joueurs qui débutaient cette année.

Tout le monde a progressé à son rythme, mais ce n'est jamais facile dans un groupe ou certains débutent.

Au niveau des résultats, autant de défaite que de victoire.

La saison s'est bien passée, une bonne progression de l'ensemble du groupe, une bonne ambiance tout au long de la saison.

Le début de saison en mode « groupement » n'a pas été facile à mettre en place avec les parents pour constituer les équipes, mais cela va se mettre en place tout doucement. »

U13 : (Moins de 13 ans)
Vincent Chassat, Hervé Bergeault , Michel DA CONCEICAO (Ligueil) et Sébastien GANGNEUX (Ligueil)
2 équipes en entente avec Ligueil et Sepmes

Vincent, excusé a adressé le bilan de la saison :

« Après un début de saison compliquée, nous avions trop de joueurs pour faire une équipe et pas assez pour faire 2 équipes.

Après l'apport de 4 U11 seconde année, nous avons inscrit 2 équipes de niveau.

En brassage, l'équipe 2 a terminé avant dernière, l'équipe 1 a terminé 3eme.

En phase de championnat l'équipe 2 a terminé dernière et l'équipe 1 seconde.

Malgré les résultats obtenus par l'équipe 2, il est à noter une forte progression de l'ensemble des joueurs qui ont eu un très bon état d'esprit tout au long de la saison.

L'équipe 1 c'est quand même qualifié en finale départementale futsal.

Une saison pleine d'émotion se termine, un bon groupe qui continue sa progression.

Et pour terminer j'aimerai remercier, les enfants, les parents et Hervé et Marylene Bergeault pour le traçage des terrains et la tenue de la buvette. Merci »

U15 : (Moins de 15 ans)
Encadrant : Grégory BILLAUDEAU et Claude GUERINEAU (Sepmes)
2 Equipes 1 Equipe à 11 et 1 Equipe à 8 en entente avec Ligueil et Sepmes

Absent e raison du passage de sa certification, Grégory a adressé le bilan de la saison :

« Manque d'assiduité pour les joueurs de l'équipe à 8. Seulement 3 joueurs on fait plus de la moitié des entraînements, ce qui peut expliquer les résultats.

Il faut également prendre en compte les grosses différences de niveau entre les équipes mais il faut cependant retenir la progression individuelle de ces 3 joueurs en raison de leur assiduité aux entrainements.

Pour l'équipe à 11, une bonne assiduité de la part des joueurs.

Les entraînements sont sérieux pour la plupart des joueurs. Malgré de fort caractère, la cohésion de groupe est bonne.

Les joueurs restent à l'écoute des éducateurs. La barrière entre les joueurs et les éducateurs est également respectée.

Malgré une première partie de saison en demi-teinte, la deuxième partie est nettement mieux. Avec une deuxième place au classement et une 6ème place au tournoi de Ligueil.

Les joueurs sont très impliqués et ne demande qu'une seule chose APPRENDRE. De ce fait, je pense que c'est un bon début.

Groupe très agréable à prendre.

Pour l'année prochaine un groupe homogène est "prévu". Celui-ci est de bonne qualité. Il y a de belles choses à faire avec ce groupe

Sur le plan des résultats, une bonne saison malgré la montée ratée en 2eme division.

3eme division 2ème du classement.
4 victoires
2 nul
2 perdu (9 joueurs présent)

En coupe défaite (avec 9 joueurs) contre saint maure 1er division 3-2.

A noter également un manque d'accompagnement, ce sont malheureusement toujours les même. »

U18 :

Encadrant : Eric Deniau avec l'aide de Victor de Ligueil en milieu de saison
1 Equipe en entente avec Ligueil et Sepmes

Eric Dresse le bilan de sa saison

« 1 équipe constituée d'un effectif de 18 joueurs composée de 6 U18, 4 U17, 8 U16

Les U16 ont eu un peu de mal au début de saison en raison de la marche importante entre le niveau du jeu en U15 et du niveau en U18.

Tous les joueurs U18 ont participés à, au moins 1 rencontre en catégorie Sénior et Quentin Beaumont a fait tout ou presque les matchs en Sénior avec l'équipe 2.

Merci à Alain et à Richard de les avoir convoqués pour leur donner un début d'expérience du niveau supérieur au cours de cette année.

En cette fin de saison je pourrais dire ; mais je le dis, pour ce groupe, depuis plusieurs années déjà « Peu mieux faire ».

Le début de saison, la phase 1, très bien 9 Matchs 1 nul et 1 courte défaite (3-2).

Une trêve trop longue et des coupures de plus de 4 semaines dans la phase 2 nous font terminer à la 4ème place sur 6 à 2 points du 3ème.

Cette saison l'effectif était bien car même avec 18 joueurs, certaines rencontres se sont jouées à 12.

Je connais très bien pratiquement tous les joueurs de ce groupe car je les suis depuis 10 ans.

Je l'ai déjà dit et redis, certains d'entre eux ont de vraies capacités mais ils ne s'en rendent pas compte.

Il faut leur faire confiance pour l'avenir.

L'an dernier j'avais annoncé que je ne pourrais pas suivre l'équipe U18, les circonstances et les changements de cap de certains ont fait que j'ai repris les U18 et j'en suis très content et j'ajoute que j'ai encore passé d'excellents moments avec tous ces jeunes.

Je suis fier de voir que certains ont acquis une bonne voire très bonne base footballistique.

J'annonce donc que pour la saison à venir, je ne pourrais vraiment pas assumer le suivi d'une équipe de jeune à cause de mes fonctions d'élu communal et intercommunal.

Mais comme l'a dit, en son temps, Eric TABARLY :

« L'homme a besoin de passion pour exister»

Je garde la passion du foot et je serais, dès que cela me sera possible, sur les bords des terrains pour voir des rencontres de jeunes et de moins jeunes.

Eric remercie aussi tous les parents qui ont été présents »

SENIORS :

Equipe 1 :
Encadrant : Alain DENULLY
Equipe 2
Encadrant : Richard Mercier

Alain et Richard étant absents, le président dresse le bilan de la catégorie.

L'objectif de cette saison était de se maintenir en 3ème Div pour l'équipe 1, l'objectif est atteint, même si le président évoque qu'il aurait préféré un maintien en première moitié de tableau.

Certains matchs ont été compliqués, mais les joueurs ont bien évolué et bien compris ce que c'était que la 3ème division.

Le président ajoute qu'avec un peu plus de sérieux et de tenue, il y a moyen de faire beaucoup mieux.

A la fin de la saison prochaine, l'objectif est de visé le haut de tableau.

Le président évoque également que l'équipe sénior dans un club est très importante, car elle permet de montrer l'exemple aux jeunes joueurs.

VETERANS
Encadrant : Hervé BERGEAULT

Hervé Dresse le Bilan de la saison :

«Un effectif très restreint qui n'a pas permis de valider l'inscription en juillet comme cela est normalement prévu.

Une première partie de championnat agréable avec une participation active des joueurs malgré un effectif réduit (15joueurs) d'où une majorité de matchs gagnés.

Hervé remercie les 14 joueurs qui ont été toujours présents tout au long de la saison.

Un retour après la trêve compliqué dû à un sous-effectif qui a engendré du moins bon dans le jeu.

En conclusion, je retiendrais une bonne motivation avec un bon noyau de joueurs motivés et assidus ce qui nous a permis d'être récompensé par le GAVT (groupement amical des vétérans de Touraine) avec la première place du fair-play de notre poule.

Nous repartons l'année prochaine avec 4 nouveaux joueurs, mais la porte est encore ouverte pour venir s'inscrire pour tous les joueurs de plus de 35 ans».

Pour clore ce bilan moral par catégorie, le président rappelle que cette année, nous avons fonctionné en mode groupement pour tous les jeunes avec des lieux d'entrainement communs.

Ce changement n'est pas facile pour les familles, car cela nécessite de transporter les jeunes sur les différents lieux d'entrainement mais pour que le groupement fonctionne, il est nécessaire que chacun fasse les efforts nécessaires. Le jeune joueur, dans son évolution sportive passera par tous les terrains du groupement. Les groupements sont nécessaires dans nos milieux ruraux pour maintenir l'activité du sport.

M HERVE, parent de joueur U11 intervient en évoquant le fait que même si le groupement est une nécessité de la fédération, la gestion des transports est très compliquées pour les parents lorsque les familles ont 3 enfants qui pratiquent des activités différentes sur des territoires différents.

M TOURNEMICHE, Secrétaire du club de Manthelan et Président du groupement LSM précise que le groupement n'est pas une nécessité de la fédération, mais une nécessité locale liée à notre territoire. Si les clubs ne se regroupent pas, deux problèmes interviennent :

Le premier, le nombre d'enfants qui peut parfois être trop insuffisant pour constituer des équipes au sein de chaque club.

Le second, le nombre d'éducateurs bénévoles, qui baisse régulièrement et qui ne permet pas aux clubs de s'auto suffire en termes d'encadrement d'équipes.

Le groupement est donc une nécessité locale pour assurer le maintien du sport en mutualisant les ressources et les moyens des clubs.

Il indique que la question des transports est une question d'organisation à mettre en place au sein de la catégorie, à l'initiative des parents de chaque joueur en lien avec l'éducateur de la catégorie. Le club peut faciliter cette mise en place, mais il 'est pas du ressort du club de l'organiser à la place des parents.

Il ajoute que pour éviter tout problème de transport, un tableau récapitulatif des coordonnées complètes de chaque membre des équipes sera diffusé aux parents via l'éducateur de la catégorie, afin, justement, de faciliter la prise de contact entre chacun pour organiser les transports, notamment en cas d'empêchement de dernière minute. Cette liste sera diffusée à la rentrée, lors de la réunion de lancement de saison.

M LABLANCHE, parent de joueur U11, ajoute que les dirigeants du club ne peuvent pas tout assumer, compte tenu de ce qui est déjà mis en place et un investissement des parents est nécessaire dans l'organisation de la saison, notamment dans les transports. M LABLANCHE remercie d'ailleurs David et Pascal, qui ont véhiculé régulièrement des joueurs sur les lieux d'entrainement ou de match, alors que certains parents auraient aussi pu mettre un peu de bonne volonté pour contribuer à ces transports.

Le Président du groupement précis enfin pour répondre à la problématique soulevée par M Hervé, sur le cas de figure ou un parent serait en retard pour récupérer un enfant, que les éducateurs ne quitteront jamais le terrain d'entrainement ou le lieu de match en laissant un enfant qui n'aurait pas pu être récupéré par ses parents en cas de retard ou d'absence imprévue.

Le Président de séance précise aussi que c'est la démarche qui est choisie dans notre structure, même si la loi évoque le fait que les éducateurs doivent, 15 minutes après la sortie du dernier enfant de la douche, quitter le lieu de match ou d'entrainement et prévenir les gendarmes si un enfant n'était pas récupéré. Ce ne sera jamais la démarché mise en place au sein du groupement.

TOURNOI « CHRISTOPHE BAILLOU »

L'édition du tournoi n'a pas pu avoir lieu cette année en raison des conditions météorologiques.

Le président a pris la sage décision d'annuler le tournoi la veille de la date, en raison du risque élevé de pluie, confirmé par le temps constaté le jour J.

Une remarque est faite par les séniors qui été prévus en arbitrage et qui ont su par hasard l'annulation.
Le président précise que le coach des séniors avait été prévenu pour qu'il puisse informer ses joueurs, ce qui n'a vraisemblablement pas été fait.

Une réflexion sera lancée à la rentrée prochaine pour déterminer si le tournoi doit ou ne pas être maintenu à cette date.

3.2/ Activités extra sportives

Le club a organisé ses manifestations habituelles :

Stand Foot le 14 Juillet à la Chapelle

Stand toujours présent à l'occasion des festivités du 14 Juillet sur la commune de la Chapelle Blanche Saint Martin (l'après-midi), avec une journée clôturée par un repas le soir.

Ce Stand est généralement tenu par Pascal Hornn et Denis Cathelin

Le président invite tout le monde à venir participer aux différentes animations organisées lors de cette manifestation.

Les gains engendrés par ce stand permettent au club d'augmenter ses recettes et d'équilibrer son budget.

En 2014, le bénéfice net était de 478.00 €.

Concours de boules

Organisé annuellement le 1er week-end d'Août.

Participation un peu inférieure à l'année dernière.

Bon bénéfice net dégagé, 352.60 € (contre 584.91 € en 2013).

Diner Dansant

Organisé le 15 Novembre 2014.

Participation en baisse **126 adultes (+1 / 2013) et 13 enfants (-4 / 2013).**

Bilan de la soirée : 829.62 € de bénéfice net, ce qui représente une hausse de **183.43 €** par rapport à 2013, mais le résultat est encore en deçà du résultat de 2012.

Loto :

1ère édition pour le loto de Manthelan.
Très forte participation, au-delà des prévisions, c'était une vrai réussite.
La soirée c'est bien déroulée, le résultat est très positif, l'opération est à reconduire l'an prochain.

Bilan de la soirée : **3347.06 €** de bénéfice net.
Cette somme servira à réaliser des investissements de matériel au sein du club, ou du groupement.

A noter :

La traditionnelle galette annuelle n'a pas été reconduite comme en 2013.

Le méchoui n'a pas été reconduit cette année et la journée convivialité envisagée lors de l'AG de juin 2014 n'a pas pu être organisée, faute de bénévoles pour s'occuper de son organisation.

3.3/ Activités de la commission travaux

Cette année, ont été réalisés :

Les rangements, nettoyages divers et réorganisation du club house (Traditionnelle opération travaux de juillet 2014).

Le remplacement des Buts à 11 du terrain de Manthelan pour les mettre aux normes.
La pose d'abris de touche sur le terrain de la Chapelle Blanche

Grâce au concours des municipalités des Mairies :

- Signalétique des installations de Manthelan.
- Réfection du portail du Stade.
- La réparation du chauffe-eau de la Chapelle.
- Le remplacement du chauffe-eau de la Manthelan.

3.4/ Activité du conseil d'administration

Le CA et les dirigeants s'est réuni 12 fois depuis juin 2014.

Les comptes rendus de réunion sont disponibles sur le site internet du club, rubrique documents utiles.

http://esmc.footeo.com/page/comptes-rendus-de-reunions.html

4/ Présentation du rapport sur la situation financière

Le compte de résultat provisoire présenté à l'assemblé par Dominique DROUAULT, trésorier du club, fait état d'un montant de dépenses pour l'exercice écoulé de **22349.73 €** (+7.45% / 2013/2014), pour un montant de recettes de **27973.42 €** (+34.37 % / 2013/2014), ce qui représente un résultat provisoire net positif de **5623.49 €** (contre -18.44 € en 2013/2014).

Par rapport au budget prévisionnel de **25700 €**, le taux d'exécution devrait donc être de **86.96 %.**

Le trésorier fait une présentation des différents postes de recettes et des dépenses comptabilisées cette année.

Au niveau des recettes, Dominique Drouault après avoir évoqué le résultat des différentes manifestations réalisées en 2014/2015 indique que cette année, le tournoi Christophe Baillou n'ayant pas eu lieu, le club n'a pas utilisé les subventions perçues. Ces subventions sont donc conservées pour la prochaine édition du tournoi et ne seront donc pas redemandées l'an prochain.

Il évoque aussi la vente des calendriers qui se solde par un résultat assez important, et remercie à ce titre Pascal Hornn, Denis Cathelin, Alain Denully et les séniors pour leur participation très active dans la vente qui a produit un excédent de **2033.80 €**.

Il ajoute également que le loto a été une grande réussite cette année, pour une première avec un excédent de **3347.06 €.**

Dominique indique également qu'au niveau de la buvette, par la mise en place d'une gestion rigoureuse de la buvette, nous pouvons désormais afficher un résultat positif de **2502.95 €** alors que l'équilibre était tout juste atteint il y a quelques années.

Au niveau des dépenses, après avoir fait une annonce des principales dépenses, le trésorier précise que les amendes liées aux cartons et amendes administratives ne sont pas anodines (**569.05 €**), sur lesquelles il faudrait faire des efforts pour les réduire.

Dominique précise également que toutes les pièces comptables sont à la disposition des membres de l'association qui peuvent les consulter sur simple demande.

Le compte de résultat provisoire est le suivant :

SAISON 2014-2015

DEPENSES	Réalisés	Prévisions	RECETTES	Réalisés	Prévisions
Engagements et Licences	4 385,50 €	4 500,00 €	Cotisations des membres	6 115,10 €	6 100,00 €
Achat Marchandises (méchoui,Boules	7 216,01 €	6 000,00 €	Fêtes et Manifestations	11 343,63 €	7 600,00 €
Achat de Calendrier	862,80 €	1 000,00 €	Ventes Calendriers	2 896,60 €	3 300,00 €
Achat de Boissons	2 465,14 €	2 500,00 €	Bar, Buvettes	4 968,09 €	4 000,00 €
Equipement Sportif	1 434,91 €	2 500,00 €	Subvention Municipale	1 500,00 €	1 500,00 €
Achat Matériel	607,50 €	2 000,00 €	Subvention FNDS	- €	500,00 €
Charges Educateur	801,22 €	2 000,00 €	Subvention CG+CA+Cmne(tournoi)	550,00 €	1 200,00 €
Activités stage U 13	600,00 €	1 900,00 €	autres	600,00 €	1 500,00 €
Frais Sportifs	1 464,00 €	300,00 €	Divers	- €	- €
Lavage Maillots	43,70 €	2 000,00 €		- €	- €
Frais de fonctionnement	1 268,48 €	1 000,00 €		- €	- €
Divers	1 200,47 €	- €		- €	- €
		- €		- €	- €
		- €		- €	- €
TOTAL :	**22 349,73 €**	**25 700,00 €**	**TOTAL :**	**27 973,42 €**	**25 700,00 €**

5 623,69 €

Le trésorier précise que certaines dépenses sont encore à comptabiliser, pour un montant de **1512.18€** :

Facture Gaz "La Chapelle"	88,50
Location Boullier pour "Loto"	40,00
Amendes,Régularisation District 37 Saison 2014-2015	186,95
Abt Téléphone Manthelan	43,14
Abt Téléphone La Chapelle	41,00
Charcuterie Dessables pour AG	80,00
Pain Brevet pour AG	17,00
Régularisation "Entente Jeunes "	1015,59

Après réalisation de ces dépenses, le montant du résultat net sera de **4111.51€**.

Le trésorier indique que cette somme est importante, mais le club se doit d'avoir une avance de trésorerie pour pouvoir régler les avances sur licences demandés par la ligue et qui se monte à **2300 €** à régler avant le 12 juillet.

Il ajoute que le décalage entre le paiement de ces acomptes et les rentrées générées par le paiement des licences par les joueurs, peut, en l'absence de réserve de trésorerie, mettre le club en difficulté, ce qui est expliqué aux élus lors de la présentation du bilan financier chaque saison.

Le président indique que cette somme va servir à investir dans du nouveau matériel et équipements divers pour la saison prochaine. Il ajoute que d'autres idées d'investissement sont également en cours de réflexion.

Question posée par M Hervé (parent de joueur U11) :

**Vous avez cité deux lignes de dépense au niveau des frais d'arbitrage. Les frais d'arbitrage et l'indemnisation de l'arbitre. Quelle est la différence ?*

Réponse apportée par Le Président et le Trésorier :

**Les frais d'arbitrage correspondent aux frais qui sont facturés par le District pour les arbitres officiels qui viennent arbitrer des matchs de Séniors ou des U18. Ce sont des frais prélevés chaque mois (82 €) qui sont régularisés au début de chaque Trimestre en fonction des frais réels constatés par les arbitres qui ont arbitrés nos rencontres.*

*Les frais d'indemnisation de notre arbitre (**350 €**), sont eux, des frais qui sont dépensés pour indemniser notre arbitre afin de le conserver au club, les arbitres. Ces frais représentent notamment des frais de tenue (maillot, short, etc.) et le montant de sa licence.*

5/ Election du tiers des membres du CA

Après un bref rappel de l'article 6 des statuts de l'association, le président de séance annonce les membres désignés comme membres sortant pour 2015 :

Deniau Eric/Bariller Guillaume/Denully Alain/Pinon Jacques/Tournemiche Nicolas

De plus, certains dirigeants sont démissionnaires :

Gérard Arnaud / Proux Jacky / Souchu Anthony

Le président de séance demande aux membres sortants s'ils souhaitent présenter de nouveau leur candidature.

Guillaume ANDRE et Alain DENULLY sont absents, mais ils ont fait connaitre leur candidature. Par conséquent les 5 membres concernés acceptent le renouvellement de leur mandat.

Le président de séance rappelle que le conseil d'administration (CA) compte actuellement 15 membres et ajoute que pour pouvoir fonctionner, le CA a besoin de 9 membres au moins, mais pour pouvoir fonctionner correctement, un nombre de 12 administrateurs serait souhaitable.

Il demande donc à l'assemblée s'il y a des membres qui souhaiteraient intégrer le conseil d'administration.

Suite à cet appel le secrétaire de séance annonce que M CHASSAT Vincent, excusé de son absence à fait acte de candidature pour intégrer le CA.

Suite à l'appel du Président, Messieurs MOUCHET et BURSON sont également candidats pour remplacer les membres démissionnaires.

Il est donc procédé au vote pour élire les membres du CA

	Pour	Contre	Abstention
Eric DENIAU	34	0	0
Nicolas TOURNEMICHE	34	0	0
Guillaume BARILLER	34	0	0
Alain DENULLY	34	0	0
Jacques PINON	34	0	0
Vincent CHASSAT	34	0	0
Maxime BURSON	34	0	0
Laurent MOUCHET	34	0	0

Les membres suivants sont donc élus pour une durée de 3 ans.

Eric DENIAU
Nicolas TOURNEMICHE
Guillaume BARILLER
Alain DENULLY
Jacques PINON

Les membres suivants sont donc élus pour une durée de 2 ans.

Maxime BURSON (remplaçant Gérard Arnaud)

Vincent CHASSAT (remplaçant de SOUCHU Anthony)

Les membres suivants sont donc élus pour une durée de 1 an.

Laurent MOUCHET (remplaçant Jacky PROUX)

Le conseil d'Administration compte de nouveau 15 membres.

Le trésorier, Dominique DROUAULT, indique qu'il ne poursuivra pas ses activités au sein du Conseil d'administration à partir de la fin de saison prochaine. Il invite donc les administrateurs n'occupant pas de fonction au sein du Bureau Directeur à suivre la trésorerie avec lui cette année, en vue de prendre la relève à la saison prochaine

Une première réunion du nouveau conseil d'administration sera organisée avant le début de la saison prochaine afin d'élire les membres de son bureau.

6/Fixation du montant de la cotisation pour la saison à venir

Le montant de la cotisation pour les jeunes a été proposé par l'AG Constitutive du groupement.

Le montant proposé pour la prochaine saison est de :

- 50 € pour les jeunes U7 à U18 (+ 2 € par rapport à 2014/2015)

Concernant les séniors et les vétérans, le conseil d'administration du club propose les montants suivants :

- 55 € pour les Séniors et vétérans pas d'évolution par rapport à 2014/2015)

Concernant les dirigeants, le conseil d'administration du club propose les montants suivants :

- 16 € soit une baisse de 4 € par rapport à 2014/2015)

La licence est payable en 1 à 3 fois, avec remise complet du paiement lors de la transmission de la demande de licence.

Le Président précise que cette année, aucune licence ne sera enregistrée si elle n'est pas complètement payée.

Maintien de la formule relative à la remise de 5 € par enfant supplémentaire d'une même famille et gratuité à partir du 4ème enfant d'une même famille

Le président de séance propose donc l'adoption de ces montants de cotisation :

Il est donc procédé au vote

Pour : **34**
Contre : **0**
Abstention : **0**

Les montants proposés sont adoptés.

7/ Bilan du montage du groupement

Le président reprend l'historique du montage du groupement.

Un groupe de 6 représentants des 3 clubs constitutifs a contribué à l'élaboration de ces documents au cours de 6 réunions de travail qui se sont déroulées de septembre 2014 à Mars 2015.

Ce groupe était constitué de :

Jeanne Marie VELLUET (USL)
Delphine DOBOSZ (USL)
Eric DECHENE (USSD)
François RAGUIN (USSD)
Eric DENIAU (ESMC)
Nicolas TOURNEMICHE (ESMC)

Ce groupe de travail à produit tous les éléments nécessaires au montage du groupement qui vous ont été envoyés avec la convocation à l'assemblée constitutive :

- Projet de groupement
- Statuts
- Règlement intérieur
- 9 Règles de vie du parent de joueur
- Budget prévisionnel
- Conventions de fonctionnement
- Fiche d'inscription

L'AG Constitutive s'est tenue le 17 Avril dernier (31 membres présents ou représentés sur l'ensemble des 3 clubs, ce qui est peu, trop peu)

Le conseil d'administration élu lors de cette AG compte 16 membres (5 membres de chaque club, dont les présidents, membres de droit et le Président de la communauté de commune) :

Eric DENIAU
Nicolas TOURNEMICHE
Vincent CHASSAT
David CARATY
Pascal COURTIN
Jeanne Marie VELLUET
Frédéric SIMON-VERMOT
Sonia BARA
Delphine DOBOSZ
Sébastien GANGNEUX
François RAGUIN
Christelle BRION
Eric DECHENE
Thierry FRANCHINEAU
Claude GUERINNEAU

Nous avons souhaité que la Communauté de Communes soit associée au CA en raison de sa participation financière au fonctionnement du groupement.

Le premier CA s'est tenu le 29 Avril dernier.

Lors de ce CA, les membres du bureau ont été élus :

Président : TOURNEMICHE Nicolas

Vice-Président Technique : CHASSAT Vincent

Vice-Président Administratif : RAGUIN François
Secrétaire : BARAT Sonia
Secrétaire Adjoint : GUERINEAU Claude
Trésorière : DOBOSZ Delphine
Trésorier Adjoint : DENIAU Eric

Le référent Technique a également été désigné par ce CA. Cette fonction sera assurée au sein du groupement par Grégory BILLAUDEAU.

A l'occasion de ce CA, différentes commissions ont été désignées afin de prendre en charge la gestion des différents aspects du groupement :

Commission technique :

- Responsable technique.
- Vice-président technique.
- Secrétaire.
- Les Responsables de catégories (non encore désignés)

Commission Extra sportive et fêtes:

- Président
- Secrétaire
- Trésorière

3 Administrateurs :

- Mme VELLUET Jeanne-Marie
- Mme BRION Christele
- Mr DECHENE Eric

Commission financière :

- Vice-président administratif
- Trésorier et Trésorier adjoint
- Secrétaire adjoint

3 Administrateurs

- Mr FRANCHINEAU Thierry
- Mr CHASSAT Vincent
- Mr TOURNEMICHE Nicolas

Sur le plan administratif, le Groupement est juridiquement créé, le dossier a été validé par la ligue le 26/05, la déclaration faite en préfecture le 29/05 a été confirmée le 16/06, l'affiliation FFF est en cours le dossier est déposé.

Il ne reste désormais qu'à attendre la parution au JOAFE et ensuite demander l'attribution du numéro SIRET.

8/ Présentation du fonctionnement adopté pour la rentrée 2015

Pour les jeunes, le projet sportif est en cour d'élaboration par le référent technique.

Le projet sera présenté en commission technique à la fin de l'été et validé en CA début Septembre,

Des réunions seront organisées au sein de chaque catégorie courant septembre, pour présenter aux joueurs et parents le projet sportif et le mode de fonctionnement qui sera retenu pour l'année.

Pour les séniors, le projet sportif est défini par le nouvel entraineur de la catégorie Sébastien GROSBOIS.

Présentation du nouvel entraineur	***Sébastien Grosbois*** ***Parcours :*** *Originaire de la Sarthe.* *Joueur au Mans en 18 National (1 saison et demi)* *Joueur en D4 au Mans* *Arrêt suite blessure* *Joueur sur Loches et Amboise avec Paco Ibanez* *Les deux dernières années sur Ciran* *Sur Manthelan depuis peu.* ***Projet :*** *Entraineur Joueur (14ème) sur les 2 ou 3 premiers mois en fonction des besoins de l'équipe.*
Présentation du projet Sportif	***Pour la saison à venir :*** *Pour l'équipe 1 : Maintien haut de tableau tout en incorporant les 18 ans gentiment dans bain, avec si c'est envisageable le très haut de tableau.* *Pour l'équipe équipe 2 l'objectif est de jouer les premiers rôles.* ***Pour les saisons qui suivront :*** *Il faudra étoffer l'effectif avec toujours bien sur l'apport des 18 ans et si cela est réalisable atteindre la première division pour équipe 1 et la troisième division pour l'équipe 2.* *Le projet de jeux sur le terrain sera mis en place avec les joueurs, mais Sébastien souhaite que les deux équipes évoluent de la même façon.* *Pour cela, il faudra l'investissement de tous avec une grosse motivation.* *Le projet de préparation de début de saison est en cours de finalisation.*

Pour les entrainements des jeunes, voici ce qui est prévu :
(sous réserve de modification)

	Encadrant équipes	Accompagnateurs
U7	*Eric Dechene* *Tiffany Gandon (WE)* *Dominique et Grégory*	*Parents*
U9 (3 équipes)	*Gregory Billaudeau* *Dominique Drouault* *Vincent Velluet* *Nicolas Rousseau*	*Parents*
U11 (1 équipe)	*Pascal Courtin* *Claude Guerineau ?*	*Frederic Simont Vernot* *Stéphane Moreau* *Tony Lablanche*
U13 (2 équipes)	*Sébastien (WE)* *David Caraty* *Grégory Billaudeau*	*Thierry Franchineau* *Hervé Bergeault* *Vincent Chassat* *Jean Louis Lambert* *Dany Galland*
U15 (1 équipe)	*Gregory Billaudeau* *Thomas Deniau (sous réserve de dispo)*	*Didier Detouche* *Michel Da Conceicao* *Philippe Delabarre*
U18 (1 équipe)	*Sébastien Grosbois* *Grégory Lamblettin* *Grégory (le vendredi)*	*Accompagnateur le samedi : Victor (Ligueil)*

	Lieux	Horaires
U7	La Chapelle Blanche Sepmes	Mercredi 14h30 – 15h30 Mardi 18h15 – 19h30
U9	La Chapelle Blanche Sepmes	Mercredi 15h30 – 16h30 Mardi 18h15 – 19h30
U11	Sepmes	Mercredi 18h00 – 19h30
U13	Manthelan	Mercredi 18h00 – 19h30
U15	Ligueil Ligueil	Mardi 18h00 – 19h30 Jeudi 18h00 – 19h30
U18	Manthelan	Mercredi 18h30 – 20h00 Vendredi 18h30 – 19h30

Pour les entrainements des séniors, une entente est prévue avec les joueurs de Ligueil.

Les entrainements pourraient se faire à Manthelan et à Ligueil par alternance selon une périodicité à définir en début de saison, aux mêmes horaires que cette année.

Deux équipes sont projetées, avec comme encadrants Sébastien GROSBOIS, Richard MERCIER et comme accompagnateur Alain DENULLY.

Pour les vétérans, maintien de la catégorie si suffisamment d'inscrits, horaires identiques à 2014/2015.

Concernant le groupement, une précision apportée par Nicolas TOURNEMICHE sur l'organisation prévue pour la saison prochaine pour les jeunes.

Dans le cadre du groupement, les U7 et U9 font partie des jeunes qui constituent les effectifs du groupement. A ce titre, un débat s'est instauré lors de la commission technique du groupement du 28 Mai quant au fait de regrouper sur des lieux d'entrainement uniques les U7 et U9 afin de favoriser la cohésion et l'esprit groupement souhaité.

Pour contenter tout le monde et trouver une issue constructive, la commission technique a décidé de mettre en place pour la saison 2015/2016 uniquement, un compromis visant à avoir pour ces catégories, deux lieux d'entrainements, l'un sur Sepmes et l'autre sur la Chapelle Blanche Saint Martin.

En revanche, à partir de la rentrée de la saison 2016/2017, les catégories U7 et U9 seront regroupées sur un lieu unique par catégorie pour tous les joueurs.

L'objectif est qu'un joueur qui débutera son apprentissage du football puisse faire tout son parcours au sein d'une seule entité, le groupement, avec même une visée vers les séniors, qui peut être un jour souhaiterons aussi intégrer une structure commune en créant pourquoi pas une fusion de clubs.

Il ne faut plus penser Club mais penser Groupement.

Ces changements ne seront pas simples à mettre en place dans les esprits et en pratique, **mais ce projet ambitieux ne peut être gagnant que s'il est porté par tout le monde** (Parents, Educateurs, dirigeants, joueurs, dans un esprit unique tourné vers le groupement

9/ Annonce des évènements majeurs de la saison 2015/2016

Le président évoque les différents évènements prévus sur la saison prochaine :

- 14 Juillet : Stand à la Chapelle (16h00)
- Samedi 1er Aout : Concours de Boules (14h00)
- Tournoi Christophe Baillou : date à définir à la rentrée 2015 par la commission tournoi.

- 14 Novembre Soirée dansante du club
- Loto du club : date à définir à la rentrée en fonction du calendrier sportif.
- Organisation d'une journée convivialité en fin de saison qui pourrait se dérouler à la suite de l'AG. Date à définir à la rentrée en fonction du calendrier sportif.

  Le mois de Juin étant compliqué pour organiser une telle manifestation, il pourrait être envisagé de décaler cette journée de convivialité à début juillet.

10/ Questions diverses

Question posée par : M SIMONT VERNOT (parent de joueur U11 à Ligueil)

**Quelle est la nature de la journée convivialité qui est prévue d'être organisée ? Serait-ce une journée organisée au sein du club et non au sein d groupement ou au contraire une journée organisée en commun au sein groupement ?*

Réponse de : Nicolas TOURNEMICHE et Eric DENIAU

**L'objectif de la journée convivialité et de créer de la cohésion à l'occasion d'une journée dédiée à l'amusement et à la convivialité. Par conséquent, il sera plus qu'important d'organiser cette journée de manière groupée avec les autres clubs pour que chacun puisse se rencontrer. Le public visé sera tous les joueurs (jeunes et séniors) et dirigeants des 3 clubs.*

Question posée par : M BERGEAULT Hervé (Dirigeant et parent de joueur U13)

**Qu'est-il envisagé au sein du groupement concernant l'éventuelle création d'un pôle féminin ? Certaines féminines vont intégrer le club et il pourrait être envisagé la création d'une équipe féminine.*

Réponse de : Nicolas TOURNEMICHE

**Ce point aurait dû être évoqué lors de la réunion technique du groupement du 28 mai dernier, point qui n'a pas pu être abordé, faute de temps. Concrètement, si les effectifs le permettent, la création d'un pôle féminin sera sérieusement envisagée, car c'est l'un des axes sur lesquels le groupement souhaite mettre l'accent pour développer le football féminin.*

**Cette question sera évoquée à l'ordre du jour de la prochaine commission technique.*

En l'absence de nouvelles questions, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 40.

Le Président de séance | **Le Secrétaire de séance**

Eric DENIAU | **Nicolas TOURNEMICHE**